20 oct 2023 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 octobre 2023

Adaptation du mode de calcul de la cotisation de responsabilisation pour le secteur de l’intérim - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne et du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet de loi modifiant le mode de calcul de la cotisation de responsabilisation des employeurs dans le secteur de l’intérim.

La cotisation de responsabilisation, instaurée en 2021, s’adresse aux employeurs dont le nombre de travailleurs entrant en invalidité est substantiellement supérieur à la moyenne. La cotisation a pour objectif de faire baisser le nombre de malades de longue durée au sein d’une organisation.

Pour le calcul de la cotisation de responsabilisation, il est tenu compte de travailleurs salariés qui ont été engagés par l’employeur pendant au moins trois ans. Or, en raison des spécificités du secteur de l’intérim, relativement peu de salariés satisfont à cette « condition d'ancienneté ». Ceci mène à des résultats biaisés pour les agences d’intérim, qui proposent également des services de nettoyage dans le secteur des titres-services.

La méthode de calcul de la cotisation de responsabilisation est donc adaptée pour les employeurs du secteur de l’intérim et du secteur des titres-services.

L’avant-projet, adapté à l'avis du Conseil national du Travail et du Conseil d'Etat, est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
https://vandenbroucke.belgium.be
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

.be

© 2023 - news.belgium.be